

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE393

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 14

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« avoir conclu »

le mot :

« conclure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.